

Circulations douces

Les circulations douces sont définies comme des modes de circulation sécurisés et accessibles, ouverts à tous les moyens de déplacements non motorisés.



Les pistes cyclables

La ville dispose de deux pistes cyclables représentant une longueur totale de 2,9 km et de bandes cyclables d'une longueur de 4,8 km.

Conformément aux objectifs du plan régional des déplacements urbains en Ile-de-France (PDUIF), la Communauté d'agglomération du Val Paris, en concertation avec les communes membres, souhaite se doter à terme d'un véritable réseau cyclable, large, maillé et lisible.

Ce réseau pourra desservir les centres-villes, les pôles de transports collectifs, les équipements publics et établissements d'enseignement, les pôles d'emploi et de commerces, les berges de Seine, les bois et forêts aménagés et enfin, les espaces de loisirs. Ce réseau, à dominante urbaine, pourra inclure des chemins ruraux, les chemins de halage. Il inclura les sites de stationnement des vélos, en particulier à proximité des gares et/ou des pôles commerçants ou de services publics.

Ce réseau va prendre la forme d'un schéma directeur des itinéraires cyclables, en cours d'élaboration. La réalisation de ce schéma a commencé avec comme objectif d'aboutir à un schéma directeur des modes doux de Val Parisis, et spécialement des pistes cyclables.

Les mails piétonniers et promenades

Trois mails (Eglise, d'Houdetot et Paul Verlaine) et 3 promenades (Deux Puits, Gimter et des Maugis) permettent aux Sannoisiens de circuler librement. La promenade des Maugis est une coulée verte.

On appelle coulée verte — ou parfois promenade plantée — un espace vert aménagé et protégé dans le cadre d'un plan d'urbanisation.

Les sentes et chemins

Les sentes et chemins, situés sur la butte du Parisis et sur la butte du Chataîgniers (en cours d'aménagement), sont gérés par l'Agence des espaces verts (AEV).

Services techniques

Hôtel de ville
Place du Général Leclerc
2ème étage
95110
Sannois
Tél. 01 39 98 20 60
services.techniques@sannois.fr

Accueil du public

Du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Fermé le mardi après-midi et le samedi

Document(s)

[Plan des pistes cyclables](#)